



Handi-Transit

Guide des Passagers

Informations importantes à connaître
avant de réserver Handi-Transit

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT

863 rue Second Ouest
Réservation et information
Contact : 613-930-2636

Heure d'ouverture :
Du lundi au vendredi
8 h 30 à 16 h 30

Horaires du service Handi-Transit
Du lundi au samedi
6 h 15 à 23 h 15

...SUR LE BON CHEMIN!



Service pour Candidats Approuvés

Handi-Transit est un service de transport en commun de porte-à-porte spécialisé qui transporte toutes les personnes qui ne peuvent pas utiliser le système d'autobus conventionnel.

Réservations et Annulations:

Pour toutes les demandes de réservation, d'annulation ou de modification il faut appeler le bureau.

Lignes directrices pour l'utilisation de Handi-Transit:

- Les cartes d'identité sont fournies à chaque demandeur approuvé. Avant de réserver, assurez-vous d'avoir à la portée de la main :
 - ✓ Numéro de carte d'identité
 - ✓ Adresse de destination
 - ✓ Heure d'arrivée souhaitée
 - ✓ Heure de retour souhaitée
 - ✓ Accompagnement au besoin
- **Les réservations** doivent être effectuées 24 heures à l'avance et jusqu'à 14 jours à l'avance. Toutes réservations sont faites sur une base de premier arrivé, premier servi. Il est recommandé de réserver à l'avance.
- **Les annulations** doivent être faites au moins 30 minutes avant l'heure prévue. Des frais seront appliqués en cas d'absence d'annulation ou de non-présentation.
- **Les Changements** de destination ne sont pas permis une fois que vous êtes à bord de l'autobus. Les conducteurs d'autobus ne sont pas autorisés de modifier le voyage prévu.
- **Les tarifs** Les tarifs peuvent être payés en espèces ou en billets, qui peuvent être achetés à l'avance au bureau de transit ou à l'un des points de vente. Les utilisateurs fréquents peuvent acheter des abonnements mensuels. Pour un premier abonnement mensuel, vous devez vous présenter au bureau de transit pour une photo d'identité.

Les conducteurs n'attendent que trois minutes suite à l'heure de réservation afin de respecter leur horaire. Les passagers doivent être prêts pour le ramassage 10 minutes avant l'heure prévue. Le bus peut arriver 10 minutes passées l'heure prévue. Au besoin, des taxis sont réservés et annulés par le bureau de transit seulement.

Les ceintures de sécurité doivent être portées par tous les passagers, que ce soit dans l'autobus ou en fauteuil roulant, à moins qu'une note d'exemption médicale ne soit fournie.

Les sacs d'épicerie et de magasinage sont acceptés et doivent être transportés par le passager.

Guide/Animaux de service: Tous les chiens-guides sont identifiés par leur gilet et leur carte d'identité. Tout autre animal de service aura besoin d'une lettre du médecin indiquant la raison de son besoin. Tous les animaux doivent être retenus en laisse ou confinés pour des raisons de sécurité et d'allergies.

Aides à la mobilité (fauteuil roulant et scooter):

Les rampes d'autobus peuvent accommoder des fauteuils roulants d'une largeur maximale de 76 cm (30 po) et d'une longueur maximale de 127 cm (50 po).

Accès maximal d'une marche au service de porte pour le ramassage et le dépôt. C'est pour la sécurité des passagers et des conducteurs.

Les clients ayant un fauteuil roulant sans ceinture de sécurité doivent pouvoir être transférés à un siège d'autobus. Les clients qui ont des scooters doivent être transférés à un siège d'autobus. Les aides doivent être maintenues en bon état en tout temps.

La zone d'embarquement et de débarquement doit être déneigée, déglacée et sans débris. Le client doit s'assurer que toutes les rampes et passerelles soient bien entretenues (communiquer avec le point de destination avant de réserver).